

Nicolas Rouly

Maire

Vice-président de la Métropole
Rouen Normandie
Conseiller départemental
du canton de Grand Quevilly

Dossier suivi par :
Cabinet du Maire
Tél. : 02.35.68.93.12
Fax : 02.35.68.93.98
cabinet.maire@grandquevilly.fr

Madame Eve FROGER
Conseillère Municipale

76120 GRAND QUEVILLY

Références :
N/Réf : NR/CD/IB

Le 30 mars 2023

Madame la conseillère,

Je fais suite au courrier que vous et vos colistiers d'extrême-droite m'avez adressé, le 25 février, à propos de clips tournés dans Grand-Quevilly.

Dès les premiers mots, la polémique vous égare, puisque vous écrivez avoir saisi le Procureur en 2019, date à laquelle vous n'étiez pas élue Reconnue à Grand-Quevilly mais militante Front National à Paris ! Ce lapsus est révélateur de votre parcours fluctuant, de Marine Le Pen à Eric Zemmour, de la capitale à la Normandie, des études de droit à « tout le reste de travers » comme disait Coluche en parlant de la politique.

La première phrase de votre courrier visait sans doute plutôt un clip de septembre 2020. Dans ce cas, vous connaissez parfaitement ma position, puisque je vous l'ai exposée lors du conseil municipal du 23 septembre 2020. En faisant semblant de l'ignorer, vous cherchez à tromper les Quevillais, pour susciter leur inquiétude et nourrir votre commerce électoral. Mais ils ne sont pas dupes.

Je n'ai évidemment jamais autorisé le tournage de ces clips. Ils n'ont d'ailleurs fait l'objet d'aucune demande. Je n'accepte donc pas vos insinuations, qui frôlent la diffamation. Je les accepte d'autant moins qu'en vous répandant ainsi, c'est vous-même qui donnez aux infractions commises l'écho que leurs auteurs espèrent. Ne voyez-vous pas en effet qu'en relayant leurs images vous servez leur projet ?

Ces clips s'inscrivent dans un contexte de tensions entre bandes de jeunes, qui tentent par des vidéos d'impressionner leurs rivales en plus des habitants. Tout ce qui favorise leur notoriété leur profite, y compris votre courrier largement diffusé. Sous prétexte de faire votre publicité, c'est la leur que vous assurez ! Etes-vous à ce point déconnectée des réalités locales pour ne pas le comprendre ?

Heureusement, la municipalité traite plus sérieusement que vous les sujets de sécurité. Nous avons pris des engagements, nous les tenons. Dès 2020, j'ai adressé aux Quevillais une copie de mon courrier au Préfet lui exposant nos constats, notre mobilisation et nos demandes. Depuis, nous n'avons cessé d'agir pour protéger nos concitoyens, sans pour autant leur faire croire que la Ville pourrait tout et toute seule.

Hôtel de Ville

Esplanade Tony Larue
B.P 206
76123 GRAND QUEVILLY CEDEX
Tél. 02 35 68 93 00
Fax. 02 35 69 34 09

Courriel : mairie@grandquevilly.fr
www.grandquevilly.fr

Aujourd'hui, Grand-Quevilly dispose de la deuxième police municipale de l'agglomération, après Rouen, tant par le nombre d'agents (14 auxquels s'ajoutent 4 agents de surveillance de la voie publique, 2 agents de vidéoprotection, 1 agent d'accueil) que par celui des caméras (71). Nous avons l'un des meilleurs centres de surveillance urbaine (CSU) et l'une des rares brigades canines (2 maîtres-chiens et 2 chiens).

Ces moyens permettent à nos équipes d'assumer au mieux leurs missions de proximité : circulation, stationnement, écoles, commerces, événements, voisinage, assistance, conseil, etc. Autant d'interventions que vous semblez mépriser, vous qui ne cessez de dénigrer la Ville et ses agents, alors qu'ils améliorent le quotidien des Quevillais, parfois même en sauvant des vies aux côtés des pompiers.

S'agissant des rassemblements perturbateurs, je vous rappelle que la loi confie leur dispersion à la police nationale, qui d'ailleurs est intervenue lors des tournages des clips. Mais bien sûr nos équipes prennent leur part. Les patrouilles communes sont fréquentes, y compris la nuit. En 2023, un de nos chiens sera formé aux stupéfiants, 11 nouvelles caméras seront installées et notre CSU relié au commissariat de Rouen.

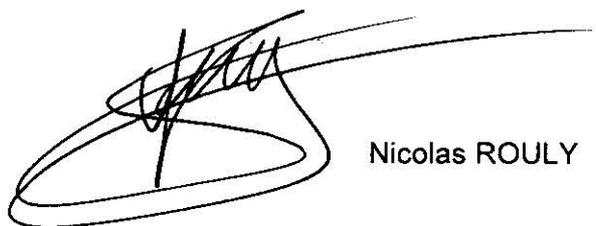
Reste qu'aucun dispositif ne peut garantir l'absence totale d'infraction dans une commune de 26 000 habitants. Prétendre le contraire serait mentir. Quand hélas un délit survient, l'enquête relève du Procureur et lui seul. Je le saisis systématiquement et lui fournis toutes les informations en ma possession. Je lui ai ainsi envoyé les clips en cause, qui comportent eux-mêmes des preuves précises.

Plus largement, comme tous les maires, j'entretiens des liens permanents avec les services du Procureur et ceux du Préfet. Ensemble, nous menons un travail de fond, mêlant de façon équilibrée la prévention et la répression. Nous réunirons d'ailleurs, début avril et comme deux fois par an, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, pour un tour d'horizon global avec nos partenaires de terrain.

En conclusion, contrairement à ce que vous suggérez, il n'y a pas de différence entre ma réaction face à ces clips et celle du maire socialiste de Toul face au clip de Jul, sinon une moindre médiatisation. Il est vrai que je ne la sollicite pas, pour ne pas valoriser les provocateurs. N'est pas Jul qui veut ! Mais je continuerai à agir pour qu'à Grand-Quevilly prévale la loi, toute la loi, rien que la loi.

Je vous invite à joindre vos efforts aux nôtres, en arrêtant de voter contre les budgets municipaux chaque année, car cela revient à refuser de financer nos initiatives concrètes. Ce n'est pas cohérent avec votre courrier, sauf à confirmer que celui-ci n'avait pour véritable but que votre communication personnelle ! C'est finalement ce que j'en retiens, tant il manque de sincérité, de propositions et donc d'utilité.

Nonobstant, veuillez recevoir, Madame la conseillère, mes salutations distinguées.



Nicolas ROULY